



**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 28 avril 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### — **Stéphane LE FOLL salue la mise en place de mesures européennes de prévention contre l'introduction et la dissémination de la bactérie Xylella fastidiosa** —

Stéphane LE FOLL, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement, salue la mise en place de mesures européennes de prévention contre l'introduction et la dissémination de la bactérie Xylella fastidiosa.

La mise en place de mesures européennes permet, en effet, d'améliorer l'efficacité de la lutte contre cette bactérie.

Ces mesures se substitueront, dès leur entrée en vigueur, aux mesures prises par la France depuis le samedi 4 avril.

Enfin le ministre réaffirme son soutien à l'Italie qui subit un foyer important dans la région des Pouilles. Il rappelle la nécessaire solidarité à mettre en œuvre avec l'Italie et ses producteurs car seule la gestion efficace de ce foyer permettra de protéger l'ensemble du territoire de l'Union européenne.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture